

au quatre-vingt-quatrième régiment des troupes anglaises, et par leur contrat de mariage, fait sous l'assistance de la baronne douairière de Longueuil, Marie Catherine Fleury Deschambault, qui avait épousé en secondes noces l'honorable William Grant, membre du Conseil Législatif de la province, oncle du marié, reçu le dit contrat, en date du 16 mai de la dite année 1781, devant M^{re}. Berthelot d'Artigny, notaire, la baronnie de Longueuil fut substituée en faveur de l'aîné des enfants à naître de ce mariage et parmi leurs descendants, de mâle en mâle indéfiniment.

De ce mariage naquit un fils, Charles William Grant, qui à la mort de sa mère la baronne, arrivée en 1841, prit le titre qu'elle avait porté et le porta lui-même en même temps qu'il jouit de la baronnie, jusqu'à sa mort arrivée en 1848, époque où son fils James Irwin Grant de Longueuil, hérita du bien et du titre, lesquels échurent au consultant Charles Colmore Grant de Longueuil, par la mort de son père le dit James Irwin Grant de Longueuil, qui décéda à Pau, en France, le 26 février dernier.

Charles Colmore Grant, voulant faire reconnaître son titre en Angleterre, a consulté le Conseil soussigné sur sa validité, d'après les lois canadiennes.

Sur cette consultation, les questions suivantes se soulèvent :

10. Par la mort du troisième baron, Charles Jacques Le Moyne de Longueuil, sans enfant mâle, son titre s'est-il éteint, ou bien la baronnie a-t-elle passée à sa fille ?

20. La cession de la colonie à l'Angleterre par le Traité de Paris a-t-elle eu l'effet de détruire ce titre, s'il ne s'est pas éteint avant et de dégrader la terre érigée en baronnie ?

30. L'abolition de la noblesse et de la féodalité en France, opérée par les lois du 4 août 1789 et du 10 juin 1790, décrétées par l'Assemblée Nationale, a-t-elle affecté ce titre, comme elle l'a fait des autres titres de noblesse ?

40. L'abolition de la tenure féodale opérée en 1855 par la législature du Canada, a-t-elle eu l'effet d'abolir le titre de noblesse et de supprimer le caractère noble de la terre